

Stage Randonnées Raquettes en Savoie 2022



Quand ?

Du Samedi 22 Janvier au Samedi 29 Janvier 2022

Où ?

En gestion libre au chalet « L'école à Gîter » à Saint-François de Sales . Ce village se situe dans le Massif des Bauges en Savoie.

Comment ?

- Départ de Nantes vers 6 heures (en minibus ou éventuellement selon l'effectif en train ou véhicule personnel). Pique-nique en route (à prévoir) et arrivée en fin d'après-midi.
- Retour le 29 Janvier en fin de journée.
- **Hébergement dans 4 gîtes communicants et avec de grands espaces communs.** Tous les couples ne sont pas assurés de disposer d'une chambre de 2.
- **Chaque participant prendra part à tour de rôle à la confection des repas.**
- Encadrement par **Maxime Gay et Pierre Renau** (accompagnateurs en montagne). Maxime logera sur place.
- Organisation par Fabienne Piétin et Jocelyne Wawrezinieck

Pour qui ?

- Réservé aux adhérents de l'ACH qui pratiquent une **activité régulière à allure dynamique** ou plus et **qui acceptent toutes les contraintes de la vie en collectivité.**
- Limité à 18 ou 22 participants (2 minibus et éventuellement train ou 1 véhicule personnel)
- Réservé aux marcheurs capables de **marcher au moins 6 heures dans une journée et avec un dénivelé positif de 600 m.**

Quel Programme ?

- En fonction de la météo et de l'enneigement, **parcours de randonnée avec ou sans raquettes**
- **Découverte du patrimoine régional**

Tarif : 420 à 450 € par personne (selon le nombre de participants)

Ce tarif comprend : le trajet A/R en minibus 9 places ou éventuellement en train ou véhicule personnel 4 places ; tous les déplacements sur place en minibus ou avec Maxime ; l'hébergement 7 nuits au gîte « L'école à gîter », tous les repas du dîner du 22 janvier au déjeuner du 29 janvier (ces repas ainsi que les pique-niques seront préparés à tour de rôle par nos soins), l'accompagnement en raquettes, l'organisation et l'animation du séjour.

Ce tarif ne comprend pas : le déjeuner du samedi 22 janvier (prévoir un pique-nique que nous mangerons en route), la location des raquettes, les vins chauds pris en terrasse...

Après validation de l'inscription, le formulaire d'inscription sera transmis aux participants. Ce formulaire devra être complété et envoyé à Fabienne, accompagné d'un chèque de 100 € d'acompte. (Fabienne Piétin 27 rue Jean-Jacques Audubon 44300 Nantes)

Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'ACH. Il sera ensuite remis à la Trésorière de l'ACH.

Toutefois, il ne sera pas restitué en cas de désistement (sauf cas de force majeure).

Le montant du solde vous sera précisé ultérieurement mais ne pourra excéder 350€. Il devra être versé en une ou deux fois (mi décembre et avant le 10 janvier) soit par chèque soit par paiement par Internet via Crédit Mutuel Pay Asso. Nous vous donnerons les informations correspondantes en temps utile.